

Dijon, le 6 octobre 2021



**Circonscription de  
Chenôve**

Elodie Pasteur  
Inspectrice de l'Éducation  
Nationale

Téléphone  
03 45 21 52 06

Mél.  
[ien.chenove@ac-dijon.fr](mailto:ien.chenove@ac-dijon.fr)

2G rue Général Delaborde  
BP 81921  
210019 Dijon Cedex

**Note de service n°4**

**Animations pédagogiques**

**Année scolaire 2021 / 2022**

Cette note présente l'organisation des formations pédagogiques de la circonscription pour l'année scolaire 2021/2022. Elle s'adresse à tous les titulaires et aux stagiaires.

Elle ne s'adresse pas aux enseignants participant aux plans français et mathématiques (constellations). Ces derniers ont un parcours de formation spécifique et ont reçu un courrier individuel leur précisant leurs modalités de formation.

Vous pourrez retrouver ces informations sur le site de la circonscription :

<http://ien21-chenove.ac-dijon.fr/spip.php?article350#350>

*La note de service est imprimée et mise à disposition en salle des maîtres, transmise à chaque enseignant dans sa boîte mail professionnelle, sans oublier les maîtres remplaçants et les personnels du RASED*

Dans le respect des orientations nationales, les 18 heures d'animations pédagogiques sont déclinées en trois parcours, et ce, quel que soit le cycle d'exercice :

- Un parcours mathématiques de 6 heures
- Un parcours français de 6 heures
- 6 heures de formation dites « autres », dont 3 heures déjà fléchées et réalisées pour la conférence du 6 octobre 2021 de Mme Anaïs Eche.

La conférence du 22 septembre 2021, autour de la thématique de la laïcité, est à comptabiliser au titre des 6 heures dédiées à la journée de solidarité.

### **1. Les formations dites « autres ».**

Concernant les formations dites « autres », chaque enseignant doit s'inscrire via **GAÏA**. Le plan départemental de formation vous a été envoyé par la formation continue. Un courrier a été adressé à chacun via la messagerie I-PROF. Les modalités d'inscription sont présentées en annexe.

**Les enseignants non constellés des écoles élémentaires et maternelles Jules Ferry et Grands Crus ne doivent pas s'inscrire au plan départemental** car ils ont participé à la journée de la Cité Educative autour du bien-être du 29 septembre au titre des 6 heures dites « autres ».

Les enseignants dont les écoles sont engagées dans le **plan de relance numérique ou ENT** ne doivent pas s'inscrire au plan départemental puisqu'ils suivront une formation numérique de 3 heures. Elle sera déduite des 3 heures dites « autres ».

La conférence en date du 6 octobre 2021 de Mme Anaïs Eche, intitulée « Les compétences émotionnelles et sociales, pour une gestion des conflits de manière pacifique, vers un climat serein », est obligatoire et est comptabilisée au titre des heures de formation dites « autres » à raison de 3 heures.

### **2. Les parcours français et mathématiques.**

Chaque parcours est construit selon une modalité de formation dite hybride, à savoir un présentiel (Animation pour 3h) et un distanciel (3h à organiser en équipe).

Vous trouverez les précisions relatives à ces parcours dans les différents tableaux à la suite de cette note.

**Attention, les inscriptions sur ces animations doivent également être faites via GAÏA.**

### **3. Les situations particulières.**

Un certain nombre de situations particulières ont été prévues selon les affectations ou les quotités de service.

Je vous remercie de les consulter, l'équipe restant à votre disposition en cas de questionnement.

#### **➤ Les enseignants affectés sur 2 cycles :**

Ils doivent s'inscrire dans les parcours de formation correspondants au niveau de classe comptant le plus d'élèves. S'ils souhaitent être inscrits sur un autre cycle, ils devront en informer l'équipe de circonscription et s'inscrire via **GAÏA** sur l'animation et le cycle choisi.

#### **➤ Les directeurs et les directrices :**

La circulaire du 25/08/2020 dispose : « Les autorités académiques veilleront à ce que tout(e) directeur/rice d'école bénéficie au minimum de deux jours de formation au cours de l'année. »

dont 6 heures d'apports sous forme de webinaires départementaux,  
et 6 heures à disposition des circonscriptions et déjà réalisées :

- 3 heures de réunion de rentrée
- 3 heures : conférence du 6 octobre 2021

Ils ne s'inscrivent à aucune animation pédagogique « autres » et ne participeront qu'aux animations en présentiel des parcours français et mathématiques.

➤ **Les enseignants à temps partiel :**

- **50 % (dont PEFS) :**

Ils participent aux animations pédagogiques en présentiel en français et en mathématiques et s'inscrivent à 3h d'animation pédagogique « autres ». Soit 9 heures.

- **75 % :**

Ils participent aux formations dites « autres » pour 6 heures, dont la conférence du 6 octobre 2021, aux animations pédagogiques en présentiel en français et en mathématiques, et participent aux temps prévus à distance à raison d'une heure et demie. Soit 13,5 heures.

➤ **Les titulaires remplaçants :**

Ils participent aux formations dites « autres » et s'inscrivent dans un parcours mathématiques et un parcours français de leur choix (cycle à choisir lors de l'inscription via GAÏA).

➤ **Les compléments de service :**

Ils participent aux formations dites « autres » et s'inscrivent dans les parcours français et mathématiques de leur choix en fonction de leur cycle d'exercice.

Les enseignants en poste dans différentes circonscriptions participent aux animations pédagogiques de la circonscription de leur école de rattachement.

➤ **Les enseignants Ulis** sont invités à participer aux parcours Cycle 2.

Ils ont la possibilité de suivre les formations proposées par la circonscription de l'ASH. Ils devront en informer la circonscription.

➤ **Les membres du RASED** sont invités à participer aux formations pédagogiques de la circonscription. Des propositions de formations complémentaires seront proposées.

➤ Les enseignants de cycle 1 inscrits à la journée académique de l'**AGEEM** doivent informer la circonscription de leur inscription et participation à cette journée. Les heures attribuées seront précisées à chacun en fonction de sa situation personnelle (constellation ou hors constellation).

➤ **Les RIS :**

Je vous recommande de les déduire des temps à distance ou des formations dites « autres ». La présence de tous les enseignants est primordiale durant les animations pédagogiques en présentiel.

#### **4. Les modalités d'inscription aux formations.**

Cette année, les inscriptions à TOUTES les animations pédagogiques (Français / Maths et Autres) se feront impérativement via la plate-forme GAÏA.

***La campagne d'inscription est ouverte du 1<sup>er</sup> octobre au 10 octobre à minuit.***

#### **Pour s'inscrire dans GAÏA**

a. aux formations « autres ».

La sélection des modules de formation se fait grâce au questionnaire suivant qui vous donnera rapidement les numéros de modules correspondants à vos souhaits.

<https://ppe.orion.education.fr/academie/itw/answer/s/jnk2a7n6uy/k/7aX5hvj>

Puis se connecter à GAÏA à partir de votre PIA à l'aide de vos identifiants académiques,

Puis dans l'onglet Formation cliquez sur "GAÏA individuel"

Sélectionnez "1er degré", puis "suivant", « inscription individuelle »

Note de service n°4, année scolaire 2021/2022, IEN Chenôve

Sélectionnez "niveau non renseigné", puis "suivant",

Vous inscrivez le numéro de module que le questionnaire vous a aidé à trouver  
Ne vous inscrivez qu'à votre vœu n°1 : si vous avez réussi à vous inscrire à un module votre candidature est immédiatement retenue : inutile de vous inscrire à vos vœux suivants. (cf. document annexe)

b. aux formations parcours Français et Maths.

Toujours dans GAÏA

Cliquer sur "rechercher" et inscrivez par exemple "21D0210018 dispositif pour les animations pédagogiques de Chenôve".

Sélectionner les modules « MATH » et « FRANCAIS » qui vous concernent en fonction du cycle  
Enfin cliquez sur "suivant" puis "confirmer".

Je compte sur l'engagement et l'implication de chacun dans cette campagne d'inscription via GAÏA.

L'équipe de circonscription reste à votre disposition en cas de difficulté.

*L'Inspectrice de l'Education Nationale  
Circonscription de Chenôve  
Elodie PASTEUR*



## Présentation des parcours de formation français et mathématiques

	Présentiel			Distanciel	
Cycle 1	« La didactique du lexique et de la syntaxe à l'école maternelle » Conférence d'Yves Soulé	09/03/2022 3 heures Amphithéâtre Canopé, Campus, Bâtiment Savary	9 h – 12 h	Enseignants de cycle 1	3 heures Travaux en équipe d'école
	Résolution de problèmes au service des apprentissages numériques au cycle 1	08/12/2021 3 heures Lieu à définir	13 h 30 – 16 h 30	Enseignants de cycle 1	3 heures Travaux en équipe d'école
Mathématiques	Cycle 2 Composer, décomposer, recomposer les nombres	24/11/2021 3 heures Lieu à définir	13 h 30 – 16 h 30	Enseignants de cycle 2	3 heures Travaux en équipe d'école
	Cycle 3 Enseigner les fractions par le jeu	10/11/2021 3 heures Lieu à définir	13 h 30 – 16 h 30	Enseignants de cycle 3	3 heures Travaux en équipe d'école
Maîtrise de la langue	Parcours grammatical Cycle 2	23/03/2022 3 heures Lieu à définir	13 h 30 – 16 h 30	Enseignants de cycle 2	3 heures Travaux en équipe d'école
	Parcours grammatical Cycle 3	02/03/2022 3 heures Lieu à définir	13 h 30 – 16 h 30	Enseignants de cycle 3	3 heures Travaux en équipe d'école

# DISPOSITIF 21D0210018 CHENOVE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

## Parcours Cycle 1

Maths cycle 1	Français cycle 1
<b>Module 10666</b>	<b>Module 10665</b>
Résolution de problèmes au service des apprentissages numériques au Cycle 1  08/12/2021 – 13 h 30 à 16 h 30  Lieu à définir  + 3 heures en autonomie	« La didactique du lexique et de la syntaxe à l'école maternelle » Conférence Yves SOULE  09/03/2022 – 09 h 00 à 12 h 00  CANOPE  + 3 heures en autonomie

## Parcours Cycle 2

Maths cycle 2	Français cycle 2
<b>Module 10668</b>	<b>Module 10667</b>
Composer, décomposer, recomposer les nombres  24/11/2021 – 13 h 30 à 16 h 30  Lieu à définir  + 3 heures en autonomie	Parcours grammatical au cycle 2  23/03/2022 – 13 h 30 à 16 h 30  Lieu à définir  + 3 heures en autonomie

## Parcours Cycle 3

Maths cycle 3	Français cycle 3
<b>Module 10670</b>	<b>Module 10669</b>
Enseigner les fractions par le jeu  10/11/2021 – 13 h 30 à 16 h 30  Lieu à définir  + 3 heures en autonomie	Parcours grammatical au cycle 3  02/03/2022 – 13 h 30 à 16 h 30  Lieu à définir  + 3 heures en autonomie